



L'INDICE D'ANALYSE ET D'ALERTE RÉPUBLICAINE ET DÉMOCRATIQUE (AARD)

L'évolution de l'indice AARD entre 1990 et 2024 représente une multiplication par plus de 6 des risques pour la démocratie en France

Une tendance lourde qui conduit la démocratie sur une ligne de crête

Le « Volet réflexif » du Site-mémorial du Camp des Milles (Aix-en-Provence) présente une approche originale des enseignements convergents que l'on peut tirer scientifiquement des grands génocides du XX^e siècle. Fruit de quinze années de travail de recherche pluridisciplinaire, il montre l'existence d'un processus récurrent qui a conduit et peut encore conduire à un régime autoritaire voire à des crimes de masse, et dont il est possible de distinguer les trois étapes, chacune étant définie par plusieurs caractéristiques.

Ce processus est un engrenage résistible menaçant les droits et libertés démocratiques. Son moteur est historiquement l'extrémisme identitaire, nationaliste, ethnique et/ou religieux.

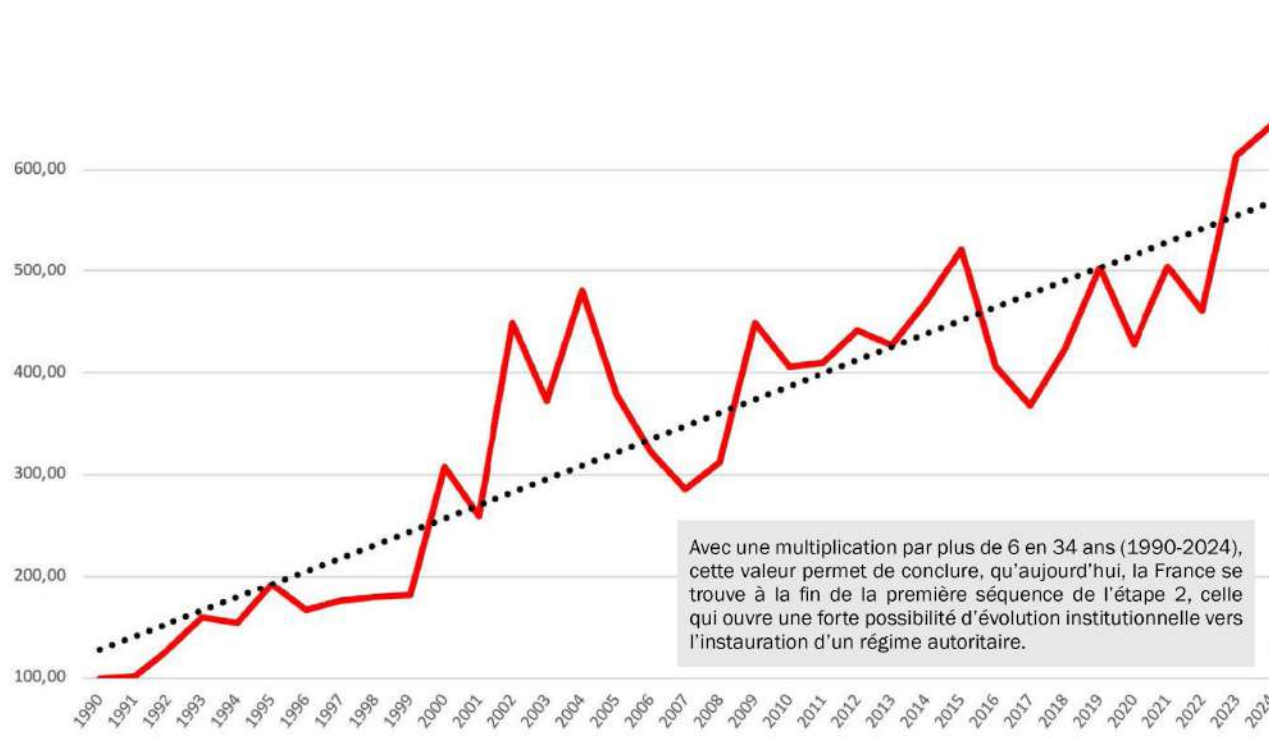
Dans le contexte actuel de montée de tels extrémismes identitaires, y compris en France et en Europe, il a semblé utile pédagogiquement de compléter cette analyse scientifique qualitative par une évaluation chiffrée de l'évolution de la société française sur ce terrain.

C'est le but assigné à l'Indice AARD.

L'indice AARD est le résultat de la combinaison de plusieurs indicateurs reconnus et pérennes, susceptibles de traduire, sous une forme chiffrée, certaines caractéristiques majeures de chacune des étapes du processus mis au jour, et notamment la situation socio-économique, les votes aux extrêmes, le nombre d'actes racistes et antisémites, la présence des thématiques identitaires dans le débat public... Ce processus, par sa généralité constatée dans l'histoire de plusieurs continents, donne des clés de compréhension et de lecture du présent.

Il s'agit donc ici d'alimenter, en l'objectivant autant que faire se peut, l'appréciation des dangers qui menacent la démocratie et la République, afin d'y adapter les résistances nécessaires, celle des pouvoirs publics comme celle des corps intermédiaires, des associations et de chaque citoyen, garant ultime de la démocratie.

Indice d'Analyse et d'Alerte Républicaine et Démocratique (AARD)



L'évolution de l'indice AARD entre 1990 et 2024 représente une multiplication par plus de 6 des risques pour la démocratie en France.

Une tendance lourde qui conduit la démocratie sur une ligne de crête

L'indice AARD, élaboré par l'équipe scientifique pluridisciplinaire de la Fondation du Camp des Milles à partir des étapes et paramètres du schéma récapitulatif précédent fondé sur l'expérience historique intergénérationnelle, est le résultat de la combinaison de plusieurs indicateurs officiels déjà existants et statistiquement robustes. Une première série d'indicateurs a été retenue en fonction de leur capacité à traduire, sous une forme chiffrée, les principales caractéristiques présentes dans les trois étapes du processus qui a historiquement mené au pire. Sur la base de cette première liste, les indicateurs finalement combinés pour construire l'Indice, ont été retenus selon trois critères : l'accessibilité, la fiabilité et la pérennité de leurs sources statistiques. Afin de standardiser les indicateurs, toutes les valeurs annuelles brutes ainsi colligées ont été recalculées en Base 100 en 1990.

TERREAU

Préjugés et tensions sociales

- STÉRÉOTYPES, PRÉJUGÉS
- PEUR OU REJET DE L'AUTRE
- IGNORANCE, INCULTURE
- XÉNOPHOBIE, RACISME, ANTISÉMITISME, SEXISME
- INJUSTICES, INÉGALITÉS
- FRUSTRATIONS, JALOUSIES

ÉTAPE 1

L'émergence de l'extrémisme identitaire

- CRISES ET DÉSTABILISATIONS
- POUVOIRS AFFAIBLIS
- MINORITÉ AGISSANTE, MAJORITÉ PASSIVE
- FAKE NEWS, BOUCS ÉMISSAIRES, COMLOTISME
- INSULTES ET MENACES RACISTES
- VIOLENCE ANTISÉMITES
- APPELS À L'EXCLUSION
- MANIPULATION DU LANGAGE
- BRUTALISATION DES PAROLES ET DES ACTES

ÉTAPE 2

De la démocratie au régime autoritaire

Séquence 1

- PERTE DE REPÈRES
- REJET DES INSTITUTIONS ET DES ÉLITES
- EXTRÉMISMES, HAINES IDENTITAIRES
- VIOLENCE, DÉSORDRES, AGRESSIONS
- POUVOIRS DÉBORDÉS

Séquence 2

- AFFAIBLISSEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT DÉMOCRATIQUE (PAR LES URNES OU PAR LA FORCE)
- LIBERTÉS, JUSTICE, MÉDIAS CONTRÔLÉS
- INTERNEMENTS ARBITRAIRES

ÉTAPE 3 (SI RÉSISTANCES INSUFFISANTES)

L'extension des persécutions et des menaces contre tous

- DICTATURE
- DISCRIMINATIONS OU EXCLUSIONS LÉGALISÉES
- CONFORMISME, PASSIVITÉ
- SURVEILLANCE, DÉLATION
- TOUTE PUISSANCE DES MILICES
- POLITIQUE DE TERREUR
- DISPARITION D'OPPOSANTS
- EXTENSION DES PERSÉCUTIONS
- CRIMES DE MASSE

LES CONCLUSIONS PRINCIPALES DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE SONT LES SUIVANTES :

Il apparaît que l'Indice AARD 2025 d'une valeur de 643 (construit sur les données 2024) connaît une augmentation réelle mais moindre que l'année précédente (indice 631). En effet après avoir augmenté de 170 points entre les années 2022 et 2023 (croissance la plus forte observée sur une année depuis l'origine de l'indice, à l'exception de 2002), l'Indice AARD a augmenté de 12 points entre 2023 et 2024. Bien que ralentie, cette croissance contribue à la tendance croissante de long terme représentée par la droite de moyenne en pointillés, qui traverse la courbe et la résumé.

On constate ainsi une multiplication par plus de 6 des risques pour la démocratie par rapport à sa valeur de base en 1990 (première année permettant une agrégation de données comparables avec les années suivantes).

La tendance de long terme reste donc significativement et fortement croissante, montrant une augmentation considérable des risques pour la démocratie en France. Il s'agit d'une tendance lourde, puisque concernant une période de presque 35 ans.

Pour expliquer cette augmentation, il faut revenir aux indicateurs qui composent l'Indice. Ainsi, l'an dernier (entre 2022 et 2023), la forte augmentation était due à l'explosion des actes antisémites depuis le 7 octobre 2023 (attaque terroriste du Hamas sur Israël) et, dans une moindre mesure, des autres actes à caractère racistes ou xénophobes.

Cette année, cet indicateur (actes racistes et antisémites) est resté quasiment stable par rapport à l'année précédente mais à un niveau très élevé au point que, avec 3 144 actes recensés, il atteint son niveau le plus haut (source CNCDH).

En revanche, entre 2023 et 2024, les deux indicateurs les plus impliqués dans l'augmentation du AARD sont : « Extrémismes politiques » et « Liberté & sécurité ». Ainsi l'indicateur qui rend compte du premier passe de 275 points à 340,6 (soit une augmentation de 24%). La valeur de l'Indice 2025 s'explique aussi par l'augmentation de 12% de l'indicateur « Occurrence des termes "sécurité & liberté" dans les débats et les dossiers parlementaires ». Cet indicateur traduit la place que, chaque année, tiennent ces questions au sein des préoccupations des parlementaires.

Sur le long terme, l'indice fait ressortir une autre conclusion majeure, convergente avec nos analyses qualitatives(*) :

Nous sommes aujourd'hui en France à la fin de la première séquence de l'étape 2 du processus historiquement récurrent dans les grands crimes de masse étudiés, celle qui ouvre la forte possibilité d'une évolution politique ou institutionnelle vers l'instauration d'un régime autoritaire et des atteintes graves aux droits et libertés démocratiques. Comme indiqué dans le graphe ci-dessus, cette séquence de l'étape 2 est caractérisée, dans les processus historiques analysés, par la combinaison d'une perte de repères, d'un rejet des institutions et des élites, d'un développement des extrémismes et des haines identitaires, de la violence en général, des désordres et des agressions, des pouvoirs débordés.

Autre point essentiel : les analyses du processus soulignent aussi que la résistance à

l'engrenage antidémocratique est possible.

Ainsi, la baisse des années 2016 et 2017 traduit l'effet d'une telle résistance après les attentats très graves de 2015 : celle des pouvoirs publics, idéologique et sécuritaire, qui rappelèrent notamment des repères fondamentaux contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (conduisant dans ce cas à une mise en garde contre un amalgame entre les terroristes et tous les musulmans) ; avec aussi la résilience et la maturité des Français refusant eux aussi cet amalgame mortifère porteur de guerre civile. Ce recul significatif de l'indice confirme la possibilité et l'efficacité des résistances.

Il confirme aussi l'importance que, dans des temps troublés, le discours et l'action politiques ne jouent pas sur les peurs et les haines, et que d'autre part la parole et l'action des pouvoirs publics donnent des repères clairs. Il traduit aussi le fait que de plus en plus de citoyens, d'entreprises et d'institutions publiques s'impliquent en prenant mieux conscience de la dynamique puissante et mortifère de tout extrémisme identitaire qui se caractérise par le rejet de minorités religieuses, étrangères, ethniques ou sexuelles, et qui, lorsqu'il domine le débat public, finit par déstabiliser tout le corps social, par cercles concentriques.

La reprise accentuée de la tendance de long terme aboutit à une situation que le contexte politique et social permet de qualifier de grave et dangereuse pour la démocratie française. Nos analyses qualitatives et quantitatives, fondées sur l'histoire et les sciences sociales, montrent que, faute d'une mobilisation civique suffisante, cette situation conduit à une fragilisation durable de la République de ses institutions dans le contexte d'une brutalisation croissante de la société française. L'expérience historique montre qu'une majorité non extrémiste peut ainsi laisser une minorité extrémiste arriver au pouvoir notamment par un jeu d'alliances et de dupes. De surcroît, une fois en place, les nouveaux gouvernants extrémistes seraient confrontés à de fortes contestations qui s'ajouteraient aux tensions sociétales venant de loin (que traduit l'indice AARD), pour enclencher un processus de radicalisation peu maîtrisable et parfois rapide, quelles que soient les intentions éventuellement moins extrêmes des gouvernants eux-mêmes.

Sur la base des résultats de l'indice, notre démocratie apparaît donc aujourd'hui sur une ligne de crête où chaque acte, chaque acteur, chaque institution mais aussi chaque passivité, peut faire la différence pour apaiser ou, au contraire, laisser menacer la paix civile.

(*) Méthodologie sur www.campdesmilles.org/pourlademocratie

Le travail scientifique, sous la direction d'Alain Chouraqui, a été mené par la Fondation du Camp des Milles en étroite coopération avec la Chaire Unesco (« Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires ») créée à l'initiative de la Fondation du Camp des Milles, portée par celle-ci et l'Université d'Aix Marseille, et qui rassemble des universités et des mémoriaux d'une vingtaine de pays européens, africains, américain et asiatique. L'indice AARD en particulier a été opéré pour la Fondation par Philippe Mosse, directeur de recherche émérite au CNRS en lien avec l'équipe de la Fondation.